Décision 03-D-03 du 16 janvier 2003

relative à des pratiques mises en œuvre par le barreau des avocats de Marseille en matière d'assurances

Posted on: 07 février 2003

Secteur(s):

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine Maître Bernard Kuchukian

Dispositif(s)Injonction

Entreprise(s) concernée(s)

Barreau des avocats de Marseille

Lire

le texte intégral de la décision 86.84 Ko